

Nombres de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
26	29	27

**CONSEIL MUNICIPAL
DU 26 Novembre 2010**

N° 2010- 65

Date de la convocation
17/11/2010

Date d'affichage
17/11/2010

OBJET DE LA DELIBERATION

REALISATION D'UN EMPRUNT

Le 26 novembre 2010 à 20 h 30 le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire, dans la salle de réunions de la mairie, sous la présidence de Monsieur BIAUX Alain, maire.

Présents : M. BIAUX Alain, maire.

Mmes DETERM Dominique, LE LAY Chantal, ROLLET Marie France,

MM. BISSON Dominique, FENAT Denis, adjoints.

Mmes GABREL Corinne, GERARDIN Agnès, LEFORT Claudine, LEMERE Sylvie

MILLOT Bernadette, STEVENOT Dominique, THILLY Monique.

M. ANTUNES José, BESSON Thierry, CALLIOT Daniel, CARRASCO Guy, CHOUARD Jean Michel, DENIS Joseph, FAUCONNET Gérard, LHENRY Hervé, PERNET Pierre, PEROT Jean-Claude, PIERRON Jacques, SARTELET Alain, SMITH William

Excusés :

Mme MOREAU Agnès qui donne pouvoir à Mme GABREL

Absents :

Mme CORREIA Véronique

Mme DORTA-BERMEJO Marie Thérèse

Secrétaire de séance : M. Hervé LHENRY

M. FAUCONNET expose que la réglementation comptable des collectivités autorise le financement par emprunt pour les seules dépenses d'investissement, précisant que les recettes ne sont pas affectées spécifiquement à une opération.

Pour mémoire, nous avons prévu au budget, un autofinancement d'environ 520 000 €

En l'état actuel des dossiers dont le financement était prévu par emprunt, à savoir le bâtiment du CLSH, l'éclairage public, les reliquats des travaux des rues F.Raynaud , R. Lecomte, Chemin de Châlons, la rue J. Moulin, notre besoin d'emprunt global s'élève à 700 000 €

Nous avons sollicité 3 établissements bancaires pour un prêt de 700 000 € remboursable sur 20 ans.

Nous avons reçu les offres qui suivent :

	CAISSE D'EPARGNE	CREDIT AGRICOLE	DEXIA
Taux	3,48 %	3,95 %	4,06 %
Echéances trimestrielles	12 181,92 €	12 697,63 €	12 820,06 €
Coût du crédit sur 20 ans	274 553,60 €	315 810,11 €	328 199,47 €
Frais de dossier	700,00 €	néant	700,00 €

Il vous est proposé de retenir l'offre de la Caisse d'Epargne Lorraine Champagne 12 rue Carnot 51722 Reims Cedex et d'autoriser la maire à signer les pièces afférentes au contrat d'emprunt.

Avis favorable de la commission des finances.

Adopté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire

Fait à Fagnières, le 30 novembre 2010

Après dépôt en Préfecture

Le Maire
Alain BIAUX

Le

et publication du